



N° 2097

ASSEMBLÉE NATIONALE

CONSTITUTION DU 4 OCTOBRE 1958
TREIZIÈME LÉGISLATURE

Enregistré à la Présidence de l'Assemblée nationale le 25 novembre 2009.

PROPOSITION DE RÉSOLUTION

*tendant à la création d'une commission d'enquête sur les **conséquences** sur la **santé des salariés** des **nouvelles formes d'organisation du travail** et des **méthodes de gestion du personnel**.*

TEXTE DE LA COMMISSION *DES AFFAIRES SOCIALES*

ANNEXE AU RAPPORT

Voir les numéros :

Assemblée nationale : **1954**.

Article unique

Il est créé, en application des articles 137 et suivants du Règlement de l'Assemblée nationale, une commission d'enquête parlementaire de quinze membres sur les conséquences sur la santé des salariés des nouvelles formes d'organisation du travail et des méthodes de gestion du personnel.